





1 Identification de la substance / préparation et de la société

Buehler IsoCut Fluid

Numero d'article: 11-1193-032, 11-1193-128

Utilisation:	Fluid de tronçonnage
Utilisation identifiée:	aucun
Mode d'action:	Voir l'information de produit.
Société:	Buehler GmbH In der Steele 2 D-40599 Düsseldorf / ALLEMAGNE Téléphone: 0800.89.73.71 Téléfax: 0800.88.05.27 Site internet: www.buehler.fr E-mail: info@buehler.fr
Téléphone en cas d'urgence:	0800.89.73.71 (réseau intra-Français seulement) +49 (0) 211 974100
Compétent:	Schroeder@chemiebuero.de

2 Dangers possibles

Dangers physico-chimiques:	Voir le chapitre 10.
Autres dangers:	aucun
Symbole de danger:	 Nocif
Phrases-R:	R 65: Nocif - peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. R 66: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Classification 1272/2008 GHS/CLP:	
Mention d'avertissement:	DANGER
Mentions de danger:	H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. EUH 066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

3 Composition / Informations sur les composants

Conc. [%]	Substance
100	Distillats légers (pétrole), hydrotraités
	CAS: 64742-47-8, EINECS/ELINCS: 265-149-8 EU-INDEX: 649-422-00-2 ECB-Nr.:
	GHS/CLP: Asp. Tox 1, H304, EUH066
	EEC: Xn, R65-66

Commentaire relatif aux composants: Liste SVHC (liste des substances dites préoccupantes, candidates pour la procédure d'autorisation): Ne contient pas ou moins de 0,1% des substances énumérées dans la liste. Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

Indications générales:	En cas de projection de produit, changer de vêtements. Changer le vêtement souillé.
Après inhalation:	Assurer un apport d'air frais. En cas de malaises, se rendre chez le médecin.
Après contact cutané:	En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
Après contact avec les yeux:	En cas de contact avec les yeux, laver abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
Après ingestion:	Demander aussitôt l'avis d'un médecin. Ne pas faire vomir. Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.
Indications pour le médecin:	En cas d'ingestion suivie de vomissement, les matières peuvent pénétrer dans les poumons.



5 Mesures de lutte contre l'incendie

Agent d'extinction approprié:	Produits extincteurs en poudre. Eau pulvérisée. Dioxyde de carbone. Mousse.
Agent d'extinction non approprié:	Jet d'eau.
Risque particulier dû à la matière ou au produit lui-même, aux produits de sa combustion:	Risque de formation de produits de pyrolyse toxiques.
Equipement de protection particulier dans la lutte contre l'incendie:	Utiliser un appareil respiratoire autonome.
Indications complémentaires:	Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Mesures de prudence relatives aux personnes:	Tenir à l'écart de sources d'inflammation. Veiller à assurer une aération suffisante. Sol très glissant suite au déversement du produit.
Mesures de protection de l'environnement:	Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile). Ne rien rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.
Procédé de nettoyage:	Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel, terre à diatomées). Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

7 Manipulation et stockage

Indications pour l'utilisation en toute sécurité:	Veiller à la bonne aération de la pièce y compris au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air).
Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:	Aucune mesure spéciale n'est pas nécessaire.
Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs:	Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Prévoir un sol étanche et résistant aux solvants.
Indications concernant les stockages en commun:	Ne pas stocker avec des agents oxydants.
Données complémentaires concernant les conditions de stockage:	Conserver les récipients hermétiquement fermés. Conserver les récipients dans un endroit bien ventilé. Mettre à l'abri des échauffements/surchauffes.

8 Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Indications complémentaires sur la configuration des installations techniques: Assurer une ventilation du poste de travail adéquate.

Composants possédants une valeur limite d'exposition: (FR)

Conc. [%]	Substance / VME: Valeurs limites de moyenne d'exposition
100	Distillats légers (pétrole), hydrotraités / 100 ppm, 525 mg/m ³ , OSHA

Protection respiratoire: Protection respiratoire en atmosphère très concentrée en produit.

En cas de brève exposition, utiliser un masque avec filtre, filtre A.

Protection des mains: Caoutchouc nitrile, >480 min (EN 374).

Les indications sont données à titre de recommandation. Lors d'informations ultérieures, veuillez consulter le fournisseur de gants.

Protection des yeux: Lunettes de protection.

Protection corporelle: non applicable

Mesures générales de protection: Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols.

Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.

Mesures d'hygiène: Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail.

Avant les pauses et avant de quitter le travail, se laver les mains.

Protéger la peau en appliquant une pommade.

Limitation et surveillance de l'exposition de l'environnement: non déterminé

9 Propriétés physiques et chimiques

Etat:	liquide
Couleur:	jaune
Odeur:	caractéristique
Valeur du pH:	non applicable
Valeur du pH [1%]:	non applicable
Point d'ébullition [°C]:	188-207
Point d'éclair [°C]:	65
Température d'inflammation [°C]:	non déterminé
Limite inférieure d'explosion:	1,0 Vol.%
Limite supérieure d'explosion:	non déterminé
Propriétés comburantes:	non
Pression de vapeur [kPa]:	<0,02
Densité [g/ml]:	0,789
Densité de versement [kg/m³]:	non applicable
Solubilité dans l'eau:	non miscible
Coefficient de partage [n-octanol/l'eau]:	non déterminé
Viscosité:	< 7 mm ² /s 40°C
Densité relative de vapeur par rapport à l'air:	non déterminé
Vitesse d'évaporation:	non déterminé
Point de fusion [°C]:	non déterminé
Auto-inflammation [°C]:	non déterminé
Temp. de décomposition [°C]:	non applicable

10 Stabilité et réactivité

Réactions dangereuses: Réagit au contact avec agents d'oxydation forts.

Formation possible de mélanges inflammables avec l'air en cas d'échauffement au-dessus du point d'éclair et/ou en cas de pulvérisation ou de nébulisation.

Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus.



11 Informations toxicologiques

Toxicité orale aiguë:	LD50: >2000 mg/kg
Toxicité dermale aiguë:	non déterminé
Toxicité aiguë par inhalation:	non déterminé
Irritation oculaire:	Faiblement irritant - marquage non obligatoire.
Irritation primaire cutanée:	Faiblement irritant - marquage non obligatoire.
Sensibilisation:	Non sensibilisant.
Toxicité sub-aiguë:	non déterminé
Toxicité chronique:	non déterminé
Mutagénèse:	non déterminé
Toxicité sur la reproduction:	non déterminé
Cancérogénèse:	non déterminé
Expérience issue de la pratique:	aucun
Remarques générales:	Analogue à un produit de composition similaire.

12 Informations écotoxicologiques

Toxicité sur poissons:	LC50: >1000 mg/l (96h)
Toxicité sur daphnies:	EC50: >250 mg/l (24h)
Comportement dans les compartiments de l'environnement:	non déterminé
Comportement dans les stations d'épuration:	non déterminé
Toxicité sur bactéries:	non déterminé
Biodégradabilité:	non déterminé
DCO:	non déterminé
DBO 5:	non déterminé
AOX-remarque:	Pas de réaction dangereuse connue.
2006/11/CE:	oui
Indications générales:	non applicable

13 Considérations relatives à l'élimination



Produit:	Traiter dans une installation d'incinération, en tenant compte de la réglementation locale en vigueur.
Emballage non nettoyé:	Éliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur. Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit. Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.
Catalogue européen des déchets (recommandé):	070704*

14 Informations relatives au transport

Classification selon ADR:	MARCHANDISE NON-DANGEREUSE
Classification selon IMDG:	NOT CLASSIFIED AS "DANGEROUS GOODS"
Classification selon IATA:	NOT CLASSIFIED AS "DANGEROUS GOODS"



15 Informations relatives à la réglementation

Scénario d'exposition:	non déterminé
Rapport sur la sécurité chimique:	non déterminé
Classification:	Le produit est classé et étiqueté conformément aux directives communautaires.
Symbole de danger:	 Nocif
Contient:	Distillats légers (pétrole), hydrotraités EU-INDEX: 649-422-00-2
Phrases-R:	R 65: Nocif - peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. R 66: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Phrases-S:	S 62: En cas d'ingestion, ne faire pas vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
Mention d'avertissement:	DANGER
Classification 1272/2008 GHS/CLP:	
Caractéristique particulière:	aucun
Contient:	Distillats légers (pétrole), hydrotraités EU-INDEX: 649-422-00-2
Mentions de danger:	H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. EUH 066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Conseils de prudence:	P301 P330 P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P315 Consulter immédiatement un médecin.
PRESCRIPTIONS DE CEE:	1967/548 (2008/58, 30. ATP/ 31. ATP); 1991/689 (2001/118); 1999/13; 2004/42; 648/2004; 1907/2006 (Reach); 1272/2008; 75/324/EWG (2008/47/EG
RÈGLEMENTS DE TRANSPORT:	ADR (2009); IMDG-Code (34. Amdt.); IATA-DGR (2010).
RÉGLEMENTATIONS NATIONALES (FR):	Non déterminé.
Authorisation, TITRE VII:	non applicable
Restrictions, TITRE VIII:	non applicable

16 Autres données

Phrases-R (Chapitre 03):	R 65: Nocif - peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. R 66: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Mentions de danger (Chapitre 03):	H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Observer les restrictions d'emploi:	oui
VOC (1999/13/CE):	100%

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Copyright: Chemiebüro®